

Quand l'IA bouleverse le management de transition

EMPLOI

Lorenz and Hamilton, propriétaire de la solution Cérébra pour l'approche des candidats rares, entre au capital de X-PM, leader français de l'« executive interim ».

Antoine Boudet
@ABoudet

Partout dans le monde où s'est développé ce marché, on l'appelle « executive interim ». En France, où le terme « interim » conserve une connotation négative, on en parle comme du « management de transition ». En clair, il s'agit de pouvoir aux besoins d'entreprises – des grandes multinationales aux jeunes pousses – en leur trouvant un dirigeant expert pour des missions plus ou moins longues sur des chantiers de transformation, des développements d'innovation, voire des situations d'urgence. Un marché estimé à 200 millions d'euros en France, contre 2 milliards en Allemagne ou au Royaume-Uni, rappelle Xavier Laredo, président-fondateur (en 2011) de X-PM, comme pour mieux souligner son potentiel dans l'Hexagone.

De fait, X-PM, qui se présente comme leader du segment premium, avec un portefeuille quasiment exclusif d'intervenant de gros calibre, a connu en 2018 une croissance de 38 % sur un an de son activité française, et engrangé au total 100 millions d'euros de revenus avec ses filiales à l'étranger et comme membre du réseau mondial WIL Group. Et l'annonceur jeudi l'entree à son capital, en position minoritaire, du cabinet Lorenz and Hamilton,



Ludovic Bourg (à gauche), président-fondateur de Lorenz and Hamilton, et Patrick Laredo, président-fondateur de X-PM. Photo DR

spécialiste de la chasse de dirigeants, de l'accompagnement et du coaching. Ce dernier, accompagné par le fonds CIC Investissement, est précurseur en matière d'analyse de données relatives au capital humain. Il a lancé en 2011 des travaux avec l'université de Montréal qui ont abouti en 2017 à la mise au point de Cérébra, « première intelligence artificielle dédiée au sourcing et à l'approche des candidats rares », affirme Lorenz and Hamilton.

Prérecrutement
« Cérébra permet de distinguer très rapidement dans une longue liste des candidats potentiels. On a réussi à raccourcir le temps d'analyse de quelques semaines à quelques semaines », explique le président-fondateur du cabinet, Ludovic Bourg. Un avantage concurrentiel décisif, estime Xavier Laredo, à l'heure où tout

succède et qui, en outre, permet aux consultants de consacrer plus de temps à la relation avec leurs clients et les candidats plutôt que dans le sourcing mécanique.

D'autant, souligne le patron de X-PM, que le management de transition (« executive interim ») et la chasse de dirigeants (« executive search ») convergent de plus en plus. « Au Royaume-Uni, 30 % des missions sont en fait du prérecrutement, et c'est nouveau », constate-t-il. Exemples à l'appui, un grand groupe informatique qui avait missionné X-PM pour trouver dans l'urgence un directeur financier pour une de ses très grosses filiales, tout en engageant parallèlement une chasse, a finalement décidé au bout de cinq mois de garder Avec Cérébra, il s'agit d'être encore plus performant, plus réactif et plus disruptif... un mot en phase avec l'époque.

Le marché du droit pénal parisien se consolide

AVOCATS

Le cabinet Marsigny Avocats se renforce pour devenir Marsigny Gosset Avocats.

Il sera consacré au pénal dans tous ses aspects contentieux et transactionnels, en France comme à l'international.

Valérie de Senneville
@VdeSenneville

Signe de la consolidation du marché du droit pénal parisien, Emmanuel Marsigny décide de s'associer avec deux confrères, Cyril Gosset et Louis Guesdon, pour devenir Marsigny Gosset Avocats. L'objet est de renforcer et d'élargir les missions du cabinet entièrement dédié au droit pénal, du contentieux pénal lourd au droit pénal des affaires, en passant par le « regulatory » et la transaction sous toutes ses formes judiciaires (médiation, convention judiciaire d'intérêt public ou comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité), en France comme à l'international.

Conserver son ADN
« L'avantage d'avoir une connaissance approfondie du judiciaire, c'est que lorsqu'on dialogue avec un magistrat, nous parlons la même langue. L'arrivée de Cyril et son



De gauche à droite, les avocats Emmanuel Marsigny, Louis Guesdon et Cyril Gosset. Photo C. Brouzet

équipe va permettre au cabinet de poursuivre son développement, tout en conservant son ADN », résume Emmanuel Marsigny. L'avocat a commencé sa carrière chez Olivier Metzner, et a fondé avec lui Metzner et Associés en 1998. A la mort du grand pénaliste, en 2013, il fonde son propre cabinet. Spécialiste des dossiers « sous tension », tant médiatiques que politiques et judiciaires, il a notamment défendu Pierre Falcone dans l'affaire des ventes d'armes à l'Angola, plaidé dans l'affaire des biens mal acquis, ou encore celle des emplois fictifs de la mairie de Paris. Il est notamment aujourd'hui l'avocat de Tariq Ramadan.

Avec Cyril Gosset, ils plaideront ensemble dans l'affaire Balkany : Emmanuel Marsigny pour le directeur général de la Samaritain, et Cyril Gosset pour un autre prévenu. L'équipe a déjà travaillé ensemble avec Louis Guesdon dans deux des dossiers Madoff. Le cabinet, qui rassemblera une dizaine d'avocats, a pour objectif de « proposer des stratégies pénales adaptées pour chaque dossier », explique Cyril Gosset. Venus de formations et d'expériences différentes, ces professionnels entendent apporter « une défense pénale active et innovante » à leurs clients ou à leurs conseils, souligne Louis Guesdon. ■

avis financiers



CRÉDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC

Résultats au 31 décembre 2018

Activité commerciale

En 2018, dans un contexte politique et économique contrasté, le Crédit Agricole du Languedoc a su renforcer la dynamique de conquête client et de développement du cabinet.

La Casse Régionale a participé activement en 2018 au financement de son territoire (Aude, Gard, Hérault, Lozère) avec 2 045 M€ de crédits mis en place, en hausse de +3,7 % par rapport à 2017. Cette dynamique est portée par l'entretien des marchés (+7,7 % sur l'Hérault, +1,6 % sur les crédits à la consommation, +6 % sur les financements des acteurs économiques (professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités publiques).

Les encours de crédits progressent de +4,4 % sur 1 an (+8,8 % sur l'encours total) pour atteindre 19 642 M€ permettant à la Casse Régionale de gagner des parts de marché.

L'encours de collecte bruto net s'est accru de 6,1 % à la Casse Régionale et atteint les 28 685 M€ à fin

décembre 2018, en augmentation de +1,8 % sur 1 an. Cette croissance est portée par une forte progression des encours de Dépôts à Vue de 5,5 M€ (+2,9 % par rapport à 2017) et des virements (+3,3 % sur l'exercice 2018).

En 2018, dans un contexte de taux toujours bas, la Casse Régionale a poursuivi l'accompagnement de ses clients dans la diversification de leur épargne.

L'efficacité de la Casse Régionale s'exprime avec 50 000 nouveaux clients en 2018, c'est-à-dire le tiers de la progression des fonds de commerce de l'année. Avec 30 000 nouveaux clients sécurisés, la Casse Régionale conforte son modèle multi-étape et complète désormais près de 304 000 sociétaires.

Grâce à la qualité des contrats et du conseil proposés, les 92 000 affaires nouvelles ont fait progresser le portefeuille d'encours des biens et des personnes de +4,4 % en 2018.

Catégorie de poste	31 décembre 2017	31 décembre 2018	% Evolution
Encours de Crédits	18 815	19 642	4,4%
dont Crédits Hérault	10 906	11 626	6,6%
Encours de collecte	26 178	28 685	9,6%
Nombre de contrats Assurance des Biens et Personnes	547 027	602 133	10,1%

Résultats financiers

Au 31 décembre 2018, le PNB s'élève à 567,4 M€, en progression de +7,5 %, bénéficiaire d'une réévaluation basée en 2017 des opérations de restructuration du poste.

Sans ces derniers opérations, le PNB atteint un niveau proche de l'exercice 2017, le dynamisme commercial compensant les effets des renoncements à la cession d'actifs.

Les charges de fonctionnement à 313,6 M€, en évolution de +5,9 %, incluent la poursuite des investissements de la Casse Régionale dans son réseau d'agences et les coûts significatifs pour améliorer le service apporté aux clients notamment les logiciels développés par les collaborateurs.

Le Coût du Risque à 131 M€ reste une bonne maîtrise des risques de la Casse Régionale en 2018.

Cette opération contribue à la baisse du taux de charges courantes de 0,41 % à 2,60 %. La Casse Régionale conserve une couverture prudente avec un taux de provisionnement à 79,4 %.

Après prise en compte de la dotation au FRAG de 10,6 M€ au titre de la charge fiscale, le résultat net s'élève à 146,8 M€ en progression de +2,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Le Résultat Net Démarré (Part du Groupe) à 124,7 M€ inclut depuis cette année 21 fonds de la Casse Régionale dans les domaines du Capital Développement, de l'Immobilier et des Arénas nouvelles, ainsi que les effets de la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9.

Catégorie de poste	31 décembre 2017	31 décembre 2018	% Evolution
Produit Net Bancaire	441,1	547,4	23,9%
Produit Net Bancaire réajusté*	574,2	564,6	-1,7%
Charges de fonctionnement	296,3	313,6	5,9%
Résultat Net Préprovision	144,8	233,8	62,2%
Résultat Net	162,8	146,8	-9,8%
Fonds Propres	3 012,0	3 207,5	6,3%
Total Bilan	31 480,2	34 817,0	10,6%

* Réajustement des opérations de réévaluation de poste.

Catégorie de poste	31 décembre 2017	31 janvier 2018	31 décembre 2018	% Evolution
Résultat Net (Part du Groupe)	129,6	174,7	146,8	-12,5%
Fonds Propres	3 244,0	3 279,7	3 298,3	1,8%
Total Bilan	34 252,0	34 425,8	35 813,3	4,6%

* Valorisation et classification des actifs, cotés et titres sur le marché en vertu de la norme IFRS 9.

Situation financière

La Casse Régionale conserve un niveau de solvabilité solide comme en atteste son Ratio de Solvabilité à 163,3 ou à l'échelle du 30 septembre 2018 à 163,13 (pour un minimum réglementaire de 115).

Elle dispose de 2,9 Md€ de réserves rapidement mobilisables (encours éligibles BCE, titres, OPCVM) et son ratio de liquidité à 306,3 (CIC) respecte le minimum requis (100%).

Les capitaux propres consolidés, à 3,8 Md€, représentent 14,7 % du bilan consolidé au 31 décembre 2018 (3,2 Md€). Les dettes envers les clients, constituées de dépôts à vue et à terme, représentent 26 % du bilan, tandis que celles envers les établissements de crédit, essentiellement le Crédit Agricole SA, ou regardent des régies de placement internes et Groupes, représentent 32 % du bilan. Le ratio de bilan consolidé est quant à lui constitué à 74 % en titres et créances à court terme.

L'absence de la norme IFRS 9 conduit à une augmentation du bilan consolidé de la Casse Régionale de 33,5 M€ entre le 31 décembre 2017 (plan de clôture incluant la norme IAS 39) et le 31 janvier 2018 (plan de clôture incluant la norme IFRS 9), cette augmentation est principalement liée à la nouvelle méthode de valorisation appliquée aux titres SAS. Sur la 1^{ère} période, les fonds propres consolidés de la Casse Régionale

ont augmenté de 1,7 Md€.

La Casse Régionale a financé ses investissements dans son réseau d'agences et les coûts significatifs pour améliorer le service apporté aux clients, notamment les logiciels développés par les collaborateurs.

Le Coût du Risque à 131 M€ reste une bonne maîtrise des risques de la Casse Régionale.

Certificat coopératif d'investissement

Le cours du CCI Languedoc (code ISIN FR 0010461053) a évolué de 24,8 € au 31/12/2018 à 27,1 € au 31/01/2019. Lors de la séance du 25 janvier 2019, le Conseil d'Administration a décidé de proposer :

la prochaine Assemblée Générale le versement d'un dividende de 2,52 € par titre représentant un rendement de 3,37 % par rapport au cours du 31/12/2018.

Perspectives 2019

La Casse Régionale accède ses investissements dans la transformation de l'entreprise. Après la fin de la période de l'obligation en 2020, la création d'un Centre d'Opérations de Vente et d'Exploitation de l'Immobilier en partenariat avec la Voie par CA Languedoc (FR 2017) et les premières opérations de projet d'entreprise Judiciaire 2020. L'objectif est de transformer les sites administratifs de la Casse Régionale. Ce nouveau

projet ambitionne de transformer les modes de travail des équipes pour plus de collaboration et d'agir et de garantir de ce fait, le développement de l'immobilier dans les années à venir. Ce projet est financé par le Crédit Agricole SA, le Crédit Agricole Caisse Régionale du Languedoc, le Crédit Agricole Caisse Régionale de Montpellier (Hérault) et le Crédit Agricole Caisse Régionale de Narbonne (Aude). Les clients et sociétaires de la Casse Régionale

Compte rendu et consolidé annexé par le Conseil d'Administration en date du 25/01/2019 et en cours de certification par les commissaires aux comptes.

Réviser toutes les informations réglementées sur le site www.cca-languedoc.fr dans l'espace VOSSE CASSE REGIONALE.

Chaque fois que vous consultez le site www.cca-languedoc.fr, nous utilisons des cookies pour améliorer votre expérience.